

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1880-1881.

### Premier Feuilleton des Pétitions.

*M. le Baron DE LABBEVILLE, Président, 1<sup>er</sup> Rapporteur.*

N° 1. — Des habitants d'Anvers prient le Sénat de faire disparaître du Budget du Ministère de la Justice les modifications qui sont en contradiction avec les articles 14, 16 et 117 de la Constitution, notamment celle qui prive de traitements certaines catégories de ministres du culte, et celle qui enlève aux professeurs des séminaires les traitements auxquels ils ont droit.

Mêmes demandes d'habitants de Diest, de Sottegem, de Termonde, de Saint-Ghislain et de Lierre.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 2. — Un habitant de Schaerbeek sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir l'achèvement de l'église Sainte-Marie, à Schaerbeek.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 3. — Des habitants de Destelbergen demandent que le Gouvernement prenne des mesures en vue de mettre leurs propriétés à l'abri des inondations.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 4. — Le sieur François Bienvenu, fortement éprouvé par les inondations répétées de l'Escaut, sollicite une indemnité.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 5. — Un habitant d'Ortho demande qu'il soit interdit aux instituteurs communaux de remplir les fonctions de secrétaire communal.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

N° 6. — Les président et secrétaire de la Société commerciale, industrielle et maritime d'Anvers signalent diverses considérations en vue de la création d'un Ministère de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur, des Affaires étrangères, des Travaux publics et des Finances.

N° 7. — Le Conseil communal de Dinant réclame la construction, aux frais de l'Etat, du réseau de chemins de fer dans les provinces de Namur et de Luxembourg, décrété par la loi du 15 mars 1873.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 8. — Le Conseil communal de Sart-Saint-Eustache, canton de Fosses,

province de Namur, sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir que la ligne du chemin de fer de Mettet au bassin de Charleroi soit dirigée vers Sart-Saint-Eustache et Presles, à partir de la station de Biesmes-Gougnyes.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 9. — Des membres du conseil communal et des habitants de Beauraing demandent l'exécution des voies ferrées décrétées par la loi du 15 mars 1873.

Même demande de membres des conseils communaux et d'habitants de Focant, Agimont, Heer, Javingue-Sevry, Martouzin-Neuville, Wancennes, Winenne et d'habitants de Pondrôme et Feschaux.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

*M. DOLEZ, 2<sup>e</sup> Rapporteur.*

N° 10. — Le sieur Louis Courtois, domicilié à Binche, sollicite l'intervention du Sénat pour obtenir que M. le Procureur du Roi de Charleroi donne suite à la plainte qu'il lui a adressée le 16 septembre dernier.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 11. — Des habitants de Lierre, riverains des deux Nèthes, demandent que le Gouvernement prenne des mesures en vue de mettre leurs propriétés à l'abri des inondations; ils considèrent que ce résultat serait obtenu par l'établissement d'un canal de dérivation entre la Grande-Nèthe et la Nèthe inférieure, en reliant le ruisseau de Berlaerbeke avec le ruisseau de Schollebeke.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 12. — Des huissiers demandent qu'en attendant la révision du tarif de 1807, il soit accordé aux huissiers une augmentation de 50 p. c. sur le montant des droits, honoraires, émoluments et indemnités qui leur sont alloués par les tarifs et les lois en vigueur; ils prient, en outre, de faire entrer dans la loi nouvelle une disposition établissant l'unification du tarif en toute matière et pour toute la Belgique.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

*M. COLLET, 3<sup>e</sup> Rapporteur.*

N° 13. — Le Conseil communal de Turnhout prie le Sénat de vouloir bien voter d'urgence, aussitôt sa présentation, le projet de loi portant reprise par l'Etat du chemin de fer de Lierre à Turnhout.

Conclusions du rapport. — Dépôt au bureau des renseignements.

N° 14. — Les président et secrétaire de la fédération des Associations commerciales et industrielles de la Belgique demandent la création d'un Ministère de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Finances et des Travaux publics.

N° 15. — Le sieur Th. Paelinck, commissaire de police à Diest, expose que depuis un an il est obligé d'acheter, à ses frais, tous les registres et imprimés nécessaires aux fonctions de ministère public qu'il remplit *gratuitement* près le tribunal de simple police de ce canton; il prie le Sénat de vouloir bien, tant dans l'intérêt de la marche régulière du service des tribunaux de simple police que dans l'intérêt des fonctionnaires eux-mêmes, apporter remède à cette situation.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres de la Justice et de l'Intérieur.

N° 16. — Le Comité central de la Fédération des combattants volontaires de 1830 signale l'oubli dans lequel la plupart de ces anciens combattants ont été laissés dans la distribution des récompenses nationales.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 16bis. — Le Collège des bourgmestre et échevins de Saint-Nicolas (Waas) soumet à l'appréciation du Sénat diverses considérations concernant un conflit qui a surgi entre l'administration communale et l'autorité supérieure relativement à la fixation du traitement des instituteurs et des institutrices des écoles communales.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

*M. PIGOLET, 4<sup>e</sup> Rapporteur.*

N° 17. — Des membres du bureau du Cercle médical d'Anvers expriment le vœu de voir restreindre les autorisations accordées aux médecins étrangers d'exercer en Belgique.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique, avec prière de la communiquer à la Commission d'entérinement.

N° 18. — Les président et secrétaire de l'Association centrale des homœopathes belges renouvellent leur demande tendant à obtenir :

1° L'érection dans chaque université de l'Etat (pour les facultés de médecine et de pharmacie), et à l'école vétérinaire, d'une chaire d'homœopathie avec adjonction d'un service clinique; la fréquentation de ces cours serait facultative;

2° L'inscription, dans la pharmacopée officielle, des remèdes homœopathiques.

Des habitants de Huldenbergh, Bruxelles, Ixelles, Eneilles, Anlier, Planenoit, Couture-Saint-Germain, Dongelberg, Jauchette, Opprebais, Limal, Ottignies, Rosières, Limelette, Mons et Gand, et les sieurs Sève-Gérard et Bertrand père et fils appuyent cette pétition.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique, sous toutes réserves.

N° 19. — Le sieur Liénard demande : 1° que les fils des fonctionnaires de l'Etat soient autorisés à prendre du service militaire à partir de 12 ans jusqu'à 26 ; 2° que les filles des fonctionnaires qui ont moins de 1200 francs d'appointement soient admises gratuitement dans les écoles normales de l'Etat.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres de la Guerre et de l'Instruction publique.

N° 20. — Le sieur François, facteur rural pensionné, à Menin, demande la révision de la loi sur les pensions civiles.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 21. — Des surnuméraires du cadastre demandent à être assimilés aux surnuméraires de l'administration des contributions.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 22. — Des habitants de Deurne (province d'Anvers) sollicitent l'inter-

vention du Sénat pour que les servitudes militaires établies sur leurs propriétés soient levées.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 23. — Le sieur Daublain, à Sivry, signale au Sénat certaines mesures à prendre en vue de la suppression du braconnage et de la conservation du gibier.

Conclusions du rapport. — Dépôt sur le bureau pendant la discussion au Sénat, du projet de loi sur la chasse.

*M. le baron DE WOELMONT, 5<sup>e</sup> Rapporteur.*

N° 24. — Le sieur Ch. Lenger-Marlet, avocat à Arlon, faisant sienne la pétition que des habitants de Turpange, Differt, Wolkrange, Buvange, Bebange et Habergy ont adressée, le 23 février dernier, à la Chambre des Représentants, demande l'établissement d'une halte à Turpange, sur la ligne d'Arlon à Longwy et à la Meuse.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 25. — Des habitants de Schoorisse, de Maercke-Kerkhem et d'Etichove demandent que l'Etat prenne à sa charge l'entretien de la route communale qui part du territoire de Schoorisse pour aboutir à la grand'route de Renaix à Audenarde.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 26. — Le sieur Clavareau, bourgmestre de la commune de Merchtem, sollicite l'établissement d'une halte, sur la ligne de chemin de fer d'Opwyck à Londerzeel, à la traverse de la route pavée de Merchtem à Buggenhout.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 27. — Le Conseil communal de Knesselaere envoie au Sénat copie d'une pétition adressée à M. le Ministre des Travaux publics, tendant à obtenir la construction d'un pont sur le canal de Gand à Bruges, au hameau Hoekestraat.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 28. — Les président et secrétaire du *Vlaamsch Schippersverband van Antwerpen* (l'Union flamande des bateliers d'Anvers) demandent la suppression des droits sur la navigation.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 29. — Des habitants d'Anvers demandent la suppression du tirage au sort pour la milice et la formation d'une armée de volontaires.

Même demande d'habitants de Borgerhout, de Bruges, de Bruxelles, de Wilryck, d'Alost, d'Oevel, de Berchem et de Charleroi.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 30. — Le Conseil communal d'Adegem (Flandre orientale) demande la révision de la loi du 14 mars 1876 sur le domicile de secours.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

N° 31. — Le Conseil communal de Bruges sollicite la bienveillante intervention du Sénat pour obtenir la création d'un port en eau profonde à Heyst, relié à Bruges et à Gand par un canal à grande section.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 32. — Le sieur Spineux, ingénieur-constructeur à Liège, sollicite l'in-

tervention de la Législature pour obtenir la délivrance d'un prix de 30,000 fr., institué par arrêté du 31 décembre 1836, en faveur de celui qui aurait fait connaître, avant le 1<sup>er</sup> avril 1838, un moyen d'obtenir une économie notable de combustible dans l'emploi des machines à vapeur.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur.

N° 33. — 1<sup>o</sup> Le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Zerkeghem réclame une loi interdisant l'entrée en Belgique du bétail et de la viande.

Mêmes demandes des Collèges des bourgmestre et échevins des communes d'Ettelghem, de Vlissegem, de Lefinghe, de Wilskerke, de Slype, d'Oudenburg, de Jabbeke, de Bekeghem, de Middelkerke, de Cleemskerke et de Steene.

2<sup>o</sup> Même requête des Collèges des bourgmestre et échevins des communes de Westende, de Vlissegem, de Breedene et de Cleemskerke, demandant en outre une loi analogue à l'égard des grains.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres des Finances et de l'Intérieur.

*M. DE LIONHEUX, 6<sup>e</sup> Rapporteur.*

N° 34. — Le sieur François Vandevyver, cultivateur à Gand, fortement éprouvé par les inondations répétées de l'Escaut, demande à être relevé des impôts pour l'année courante ; il sollicite en outre un secours de deux cents à trois cents francs.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et des Finances.

N° 35. — Le Conseil communal d'Oelegem (province d'Anvers) demande que le chemin de fer projeté d'Anvers à la frontière néerlandaise par Brecht et Hoogstraeten, parte de la station de Vieux-Dieu et passe par Wyneghem ou Wommelghem, Schilde-Oelegem, Brecht, Westmalle, etc., etc. ; il demande en outre qu'une station soit établie aux confins des communes d'Oelegem et de Schilde.

Même demande d'habitants de la commune d'Oelegem.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 36. — Le Conseil communal de Vlesenbeke sollicite l'intervention du Sénat afin d'obtenir la prompte construction du chemin de fer projeté de Bruxelles à Lessines, avec station sur son territoire.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 37. — M. Sadoine, directeur de la Société Cockerill, prie le Sénat de vouloir bien prendre en considération la pétition adressée, le 9 mars dernier, à la Chambre des Représentants, par des métallurgistes, mécaniciens et constructeurs qui signalent à l'attention de la Législature la situation faite à l'industrie nationale par le monopole accordé à l'étranger par le Gouvernement pour la fourniture du matériel de l'artillerie belge.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 38. — Des propriétaires de terrains, dont l'expropriation a été décrétée par la loi du 26 avril 1875, sollicitent l'intervention de la Législature pour obtenir l'exécution du boulevard destiné à relier les établissements militaires d'Etterbeek à l'avenue Louise.

Conclusions du rapport. — Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de la Guerre, avec demande d'explications.

N° 39. — Des membres du Conseil communal de Dadizeele protestent contre la nomination d'office du sieur Callebert aux fonctions d'instituteur communal.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

N° 40. — L'Echevin président du Conseil communal de Lichtervelde prie le Sénat de faire exécuter la délibération prise par le dit conseil, en sa séance du 31 août 1880, ordonnant le renvoi de filles admises à l'école primaire sans son consentement.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.

*M. ORBAN DE XIVRY, 7° Rapporteur.*

N° 41. — Le Conseil communal de Torgny demande la construction, par l'Etat, d'une ligne de chemin de fer partant de la station d'Ethe, passant par Saint-Léger, Châtillon et Arlon et se dirigeant vers la ligne de l'Attert.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Travaux publics.

N° 42. — Le sieur Van Bésien, soldat au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie, se plaint d'être retenu sous les drapeaux au delà du terme fixé par la loi.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

N° 43. — Le Conseil communal de Houdemont demande que le Gouvernement procède au cantonnement dans l'ancienne Gruerie d'Arlon.

Mêmes demandes des Conseils communaux de Fauvillers, d'Habay-la-Neuve, de Thiaumont, de Tintange, de Villers-sur-Semois, d'Habay-la-Vieille, de Ruelles, de Mellier, de Perlé, d'Ell, de Vitry et d'Attert.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre des Finances.

N° 44. — Des membres du Conseil communal de Laroche prient le Sénat de vouloir bien faire admettre à la pension la dame Cammart, ancienne institutrice communale à Laroche.

Conclusions du rapport. — Renvoi à M. le Ministre de l'Instruction publique.